

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 2 du 19 avril 2017



Vignes

Données du réseau: 22 parcelles ont été observées les 18 et 19 avril, 12 dans le vignoble de St Pourçain et 10 dans celui des Côtes d'Auvergne.
Des dégâts de gel ont été observés ce jour; un point sera fait dans le prochain BSV.

Stades de la vigne:

Du fait du retour d'un temps plus froid, la vigne a peu poussé. Quelques parcelles les plus précoces sont au stade 4-5 feuilles, mais la majorité est au stade 3 feuilles étalées. Les entre-nœuds sont le plus souvent courts.

Les grappes commencent à être visibles.

Il y a encore une forte hétérogénéité.



Observations Ravageurs :

Mange-bourgeons :

Peu de dégâts ont été observés; à l'exception de 2 parcelles en Côte d'Auvergne : l'une est proche du seuil d'intervention de 15 % et l'autre le dépasse largement avec près de 40 % des ceps présentant des dégâts.
La période de risque touche à sa fin.



Tordeuse de la grappe :

Les premiers papillons ont été piégés, mais on ne peut pas encore vraiment parler de début du premier vol

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 2 du 19 avril 2017

vignes

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou: Les œufs d'hiver sont presque mûrs. Mais les conditions d'une contamination ne sont pas encore réunies. Il est nécessaire qu'il y ait une forte humidité.

Oïdium: La vigne est d'ores et déjà sensible à l'oïdium. Mais les premières contaminations ne peuvent avoir lieu que lors d'une pluie d'au moins 2 mm. Il n'y donc pas eu encore a priori de contamination.

Black rot: La météo actuelle n'est pas favorable au développement du black rot, qui a besoin de beaucoup d'humidité.

Excoriose : Très peu de rameaux présentent de l'excoriose. Une forte humidité est nécessaire à son développement, le temps actuel ne lui est donc pas favorable.

Érinose : Les premiers symptômes d'érinose commencent à apparaître. Ces boursoflures sont dues à des acariens qui ont passé l'hiver dans les bourgeons. Ils se réfugient ensuite dans les boursoflures. Ces symptômes n'ont aucun caractère de gravité. Ils vont se « diluer » lors de la pousse de la vigne. La présence d'auxiliaires comme les typhlodromes permet également de réguler leur population.



Érinose en face supérieure



Érinose en face inférieure

Prévision météo :

Prévisions du 20 au 25 avril : risque de gel les 20 et 21 avril. Temps ensoleillé, avec probabilité d'averses le mardi 25

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation